

Ecole maternelle Henri Rabourdin

Procès verbal du conseil d'école

Lundi 1^{er} juin 2015

Présents :

Education nationale :

Mme Noureddine (direction, classe PS/GS)

Mme Himmer (classe PS/GS)

M. Raulhac (classe TPS/MS)

Représentants des parents d'élèves :

Mme Ton-That (A.P.E.I.V.)

Mme Labaume (A.P.E.I.V.)

Mme Vangeon (U.N.A.A.P.E)

Pour la mairie :

M. Thiébaux, conseiller municipal chargé de l'éducation.

Mme Grébaut, A.T.S.E.M référente pour l'école

Ordre du jour :

- Les prévisions pour la rentrée 2015/2016 (effectifs/équipe)
- Les axes prioritaires du nouveau projet d'école
- Les activités pédagogiques et manifestations
- Les travaux

1/ Les prévisions pour la rentrée 2015/2016

Pour la rentrée de septembre, il est prévu : 22 grands, 34 moyens et 33 petits, ce qui correspond à une hausse des effectifs et des classes chargées. L'école s'oriente vers une répartition multi-âges pour une gestion sereine des classes et un meilleur accompagnement des élèves.

Mme Grébaut restera l'A.T.S.E.M. référente ainsi que Mme Valérie Toutain, Mme Dujon quitte l'école ainsi que l'A.T.S.E.M. complémentaire Mme Milène Da Silva remplaçante de Mme Garouste pour la fin d'année. Il n'a pas été facile pour l'école de fonctionner avec le personnel mairie arrivé en septembre 2014 ; Mme Grébaut a fait de son mieux pour animer l'équipe depuis sa nomination en janvier. La directrice espère pouvoir compter sur du personnel en mesure de travailler en équipe à la prochaine rentrée.

2/ Les axes prioritaires du nouveau projet d'école

Trois axes ont été définis :

- Accompagner l'enfant dans son parcours d'élève et de citoyen en relation avec les familles
- Développer le bien vivre ensemble pour favoriser réussites et progrès de chacun
- Construire un premier parcours culturel dans une continuité pédagogique et éducative (en lien avec le périscolaire)

Pour chaque axe différentes actions sont prévues, le projet doit être validé par l'inspection de l'éducation nationale avant sa présentation définitive et son adoption au premier conseil d'école de l'année prochaine.

3/ Les activités pédagogiques et manifestations

- Activité papier recyclé à l'école le 2 juin pour les grands.
- Préparation du bal celtique les 21 mai, 4 et 18 juin pour tous les élèves de maternelle et la classe de CP de Mme Duarte avec 4 musiciens de l'école de musique et de danse. Des parents sont invités à participer aux répétitions.
- Sortie de fin d'année au Crédac pour les moyens / grands, le 9 juin.
- Accueil des futurs élèves de petite section tout au long de la première semaine de juin.

Pour information, les deux enseignantes Mme Noureddine et Mme Himmer finiront la classe le 30 juin pour partir au congrès de l'A.G.E.E.M. (Association Générale des Enseignants des Ecoles et classes Maternelles publiques) à Caen. Elles devraient être remplacées les 1, 2 et 3 juillet. Tous les travaux d'élèves seront rendus pour le 30 juin.

4/ Travaux

- Avec l'augmentation des effectifs une demande de lits superposés a été faite pour la rentrée.
- M.Thiébaux nous confirme la livraison du « si attendu » jeu de cour pour la rentrée.
- Suite à l'installation de grands bacs en bois dans la cour pour plantation, l'équipe pédagogique se propose d'acheter du terreau car la terre qui y a été mise est impraticable.
- Deux beaux panneaux de basket ont été installés et les élèves en profitent bien.

- Mme Noureddine soulève le problème des nuisances sonores du mercredi matin. En effet, l'entretien de la cour (soufflerie, motoculteur...) se fait ce jour là car les élèves n'avaient pas cours jusqu'à cette année; aujourd'hui, l'emploi du temps de la société est resté le même alors que les élèves sont présents. Il est, parfois, impossible de faire la classe tant le bruit est fort. Par ailleurs, les enfants sont distraits par le va-et-vient des jardiniers et autres engins de travaux. M. Thiébaux donnera une réponse à la demande de l'école pour changer les horaires d'intervention, peut-être le mercredi après-midi...

La séance est levée à 20h.

Secrétaire de séance : M.Raulhac

Présidente de séance : Mme Noureddine